

## Fiche méthodologique de la base 2010 des comptes nationaux

### L'évaluation macroéconomique de l'économie non observée

En comptabilité nationale, toute forme d'activité entreprise sur le territoire par les agents économiques doit être intégrée dans le produit intérieur brut, y compris celle qui ne peut pas être directement observée, parce que dissimulée ou informelle. On considère ici des activités à la fois productives du point de vue économique et légales dans leur principe, même si elles échappent à une observation directe de l'appareil statistique.

Au total, l'économie non observée qu'il convient d'ajouter à la richesse produite directement mesurable via l'appareil statistique s'élève à 68,1 Md€ en 2010, inchangée en base 2010 par rapport à la base 2005 (*figure 1*). Elle représente 3,4 % du PIB en base 2010. Ce montant correspond au montant d'activité dissimulée ajoutée à l'estimation du PIB pour rendre cette dernière exhaustive ; il ne correspond pas à l'activité dissimulée totale en France, car une partie du PIB est estimée à partir d'informations pouvant comprendre des activités dissimulées. Par exemple, l'estimation des loyers se fait sur la base du parc de logements et non sur la base de données fiscales, elle n'est donc pas affectée par l'éventuelle fraude de propriétaires qui omettraient de déclarer les loyers perçus. Il en va de même pour la production agricole, évaluée à partir des quantités produites, et pour la production en action sociale estimée à partir d'enquêtes auprès des ménages, intégrant probablement une partie de l'activité dissimulée. Pour ces raisons, il est en outre délicat de comparer les estimations du poids de l'économie non observée d'un pays à l'autre car les écarts reflètent aussi bien la manière dont les différents systèmes statistiques sont organisés que des différences dans le poids de la fraude ou de l'économie informelle.

#### 1. Montants d'activités inobservées en 2010, en base 2005 et en base 2010

	en milliards d'euros		
	Base 2005	Base 2010	Révision
Activités dissimulées par les entreprises déclarées	52,2	51,9	-0,3
Fraude sur la valeur ajoutée	41,4	40,7	-0,6
Écart TVA	10,8	11,2	0,3
Activités générées par des entités économiques non déclarées	15,9	16,2	0,3
Activités dissimulées par les entreprises sans activité juridique	13,3	13,4	0,1
(hors contrebande)			
Contrebande	0,3	0,6	0,3
Recours au travail au noir par les ménages	2,2	2,2	0,0
<b>Total</b>	<b>68,1</b>	<b>68,1</b>	<b>0,0</b>

Source : Insee, comptes nationaux.

L'évaluation de l'économie non observée ainsi définie comporte deux volets.

- *L'activité dissimulée par des entreprises déclarées*

Certaines entreprises ne déclarent pas une partie de leur activité à l'administration fiscale, dans le but de payer moins d'impôt. Estimée à partir d'une étude sur les contrôles fiscaux menée en 2011<sup>1</sup>, cette activité dissimulée se monte, pour l'année 2010, à 40,7 Md€ en base 2010 contre 41,4 Md€ en base 2005.

Par ailleurs, en appliquant les taux de TVA applicables aux différents éléments de la demande, produit par produit, la comptabilité nationale est à même de reconstituer le montant de TVA que l'État devrait théoriquement percevoir, pour le comparer ensuite à la TVA effectivement perçue – enregistrée par ailleurs dans le compte des administrations publiques. L'écart ainsi constaté est significatif, précisément parce que la comptabilité nationale intègre dans son évaluation de la demande l'activité dissimulée par les entreprises. Autrement dit, en première approximation, cet écart est dû au fait que les entreprises, lorsqu'elles dissimulent de l'activité, ne reversent pas au fisc la TVA qu'elles font payer au client final. Toutefois, la valeur précise de cet écart peut également résulter d'aléas statistiques, inévitables lors du processus visant à réconcilier dans un cadre comptable unifié l'ensemble des sources de données mobilisées. « L'écart TVA » est estimé en 2010 à 11,2 Md€ en base 2010, contre 10,8 Md€ en base 2005.

- *L'activité générée par des entités non déclarées*

Cette partie de l'économie non observée recouvre des activités variées.

Il s'agit d'une part de l'activité des entreprises sans existence juridique. La comptabilité nationale opère à ce titre un certain nombre de redressements dont le montant total est, en 2010, de 13,4 Md€ en base 2010 contre 13,3 Md€ en base 2005. À cette activité s'ajoute la contrebande, estimée à 0,6 Md€ en 2010 en base 2010 contre 0,3 Md€ en base 2005.

Il s'agit d'autre part du recours par certains ménages à l'emploi, rémunéré de façon informelle, de personnes pour effectuer des travaux domestiques (en un sens large : des travaux de ménage, de repassage mais aussi des activités relevant de l'action sociale comme la garde d'enfants ou l'aide aux personnes dépendantes). L'activité correspondante est évaluée en 2010 à 2,2 Md€ en base 2010 comme en base 2005.

### **La méthode d'estimation de l'activité dissimulée des entreprises ayant une existence juridique n'a pas été revue**

En base 2010, l'estimation de l'activité dissimulée des entreprises ayant une existence juridique s'appuie sur une étude menée pour la base 2005, exploitant les résultats des contrôles fiscaux effectués par la Direction générale des finances publiques (DGFiP)<sup>2</sup>. En se fondant sur les rectifications opérées par les services fiscaux sur les entreprises contrôlées et en prenant en compte le fait que les contrôles fiscaux sont ciblés sur les entreprises ayant la plus forte probabilité de frauder, ces rectifications sont extrapolées à l'ensemble des entreprises.

La modification de la structure de l'économie (par secteur d'activité et par secteur institutionnel, notamment le partage entre les sociétés non financières et les entreprises individuelles) entre la base 2005 et la base 2010 change légèrement cette extrapolation, ce qui explique la révision des activités dissimulées des entreprises déclarées (-0,6 Md€), évaluées en base 2010 à 40,7 Md€ en 2010.

---

<sup>1</sup> Claudie Louvot-Runavot (2011), « L'évaluation de l'activité dissimulée des entreprises », *Document de travail* n° G2011/09, Insee.

<sup>2</sup> Claudie Louvot-Runavot (2011), op. cit.

## **Comme à chaque changement de base, l'écart TVA est révisé**

Un changement de base est l'occasion de revenir sur les taux de TVA non déductibles qu'il convient d'appliquer aux différents biens et services de l'économie, à la fois à un niveau très fin de la nomenclature des produits et par type d'emploi (consommation intermédiaire, consommation finale, investissement). Ce travail s'est appuyé sur les travaux des experts en fiscalité de la direction générale du Trésor. Par ailleurs, les niveaux des emplois par produit, et par branche et secteur institutionnel en ayant l'usage ayant été revus, le niveau de la TVA théorique a été également révisé de ce fait.

Au total, la TVA théorique a été revue de 0,3 Md€ à la hausse, du fait essentiellement du changement de niveau des emplois. En effet, l'impact de la révision des taux de TVA est globalement neutre mais les modifications peuvent être plus importantes par produit et par emploi : du fait des changements de taux, la TVA perçue sur la consommation finale est révisée à la baisse de 2,1 Md€ et à la hausse de 2,2 Md€ pour la FBCF et la CI dans leur ensemble.

## **Nouvelle estimation de la contrebande**

La base 2010 prend en compte une nouvelle estimation de la contrebande de tabac fondée sur le Rapport sur l'observation du marché illicite de tabac en France rédigé conjointement par l'Office français des drogues et des toxicomanies (OFDT) et par l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)<sup>3</sup>. Les montants achetés illégalement sont estimés en confrontant les quantités consommées de tabac aux quantités vendues par des détaillants agréés. Par ailleurs, le partage de ces montants entre la marge des contrebandiers lors de la revente et la valeur des importations illégales a également été revu. Seule la marge des contrebandiers rehausse le PIB.

En revanche, la contrebande d'alcool n'est pas retenue, l'étude des saisies d'alcool effectuées par les services douaniers ainsi que des prix relatifs de l'alcool en France et dans les pays frontaliers ayant conclu à un impact négligeable sur le PIB français.

Au total, la prise en compte de la contrebande amène à rehausser le PIB de 0,6 Md€ en 2010 en base 2010 contre 0,3 Md€ en base 2005.

## **L'estimation de l'activité économique générée par les autres entités économiques non déclarées est inchangée**

Faute de source d'information, l'estimation de l'activité des entreprises n'ayant pas d'existence juridique est principalement déterminée à dire d'experts, et affectée de manière sélective à des activités supposées être des niches de travail clandestin (bâtiment, services personnels, etc.). Les taux de fraude pour travail clandestin n'ayant pas été revus, c'est la révision à la marge de la structure de l'économie par secteur d'activité, entre sociétés non financières et entreprises individuelles, qui explique le très léger écart entre la base 2005 et la base 2010. De même, le recours des particuliers à des personnes rémunérées de façon informelle est quasi inchangé.

---

<sup>3</sup> Lalam N., Weinberger (INHESJ) D., Lermenier A., Martineau H. (OFDT), [L'observation du marché illicite de tabac en France](#), Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies, 2012.